



Commission Athlé Santé Loisir

14 Juin 2016

Les Jardins de l'Anjou - LA POMMERAYE

Présidence : Jean-Luc LANOE

Présents :

Joseph BARON - Antoine BRUNEAU - Odile ESKENAZI - Jean-Pierre FOURNERY - Jean-Yves LE PRIELLEC
Dominique LE RAY - Jean-Pierre PAPIN

Président de Clubs : Jérôme VALETTE

Excusés :

Robert BANNIER - Guillaume BAR - Pascal BOUQUET - Serge CERCLERON - Martine COTTENCEAU - Pierre de CHAMBRUN - DOUAY Hélène - Fabienne GAUTIER - Joël GIRAUD - Daniel LANGLAIS - David LAPLACE - Serge MOTTIER - Jean-Claude RAISON - Bernard SCIBERRAS.

Permanent : Laurence DURAND

Accueil du Président de la Commission ASL, Jean-Luc LANOE qui souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres présents. Il précise que la dernière Commission ASL a été faite le 8 juin 2015, ce qui est peu et qu'il serait préférable à l'avenir de se réunir au moins 3 fois par an, dans la mesure du possible. Il souhaite également qu'à l'avenir, Laurence puisse consacrer plus de temps à l'ASL.

Il rappelle que l'ASL se développe de plus en plus au sein des Clubs mais que la marche vers la professionnalisation est lente et que les Clubs sont encore réticents à l'embauche de professionnels.

Enfin, il précise que dans les prochaines orientations de la Ligue, l'ASL devra avoir une part importante car c'est un élément important pour le développement de nos Clubs : « quand nous développons l'ASL, nous développons la compétition ».



POINT INFO

- Point licences
- Document ASL
- Nouveau concept « Nordic'Fit »
- Labellisation « Sport Santé » 2015
- MédicoSport-Santé

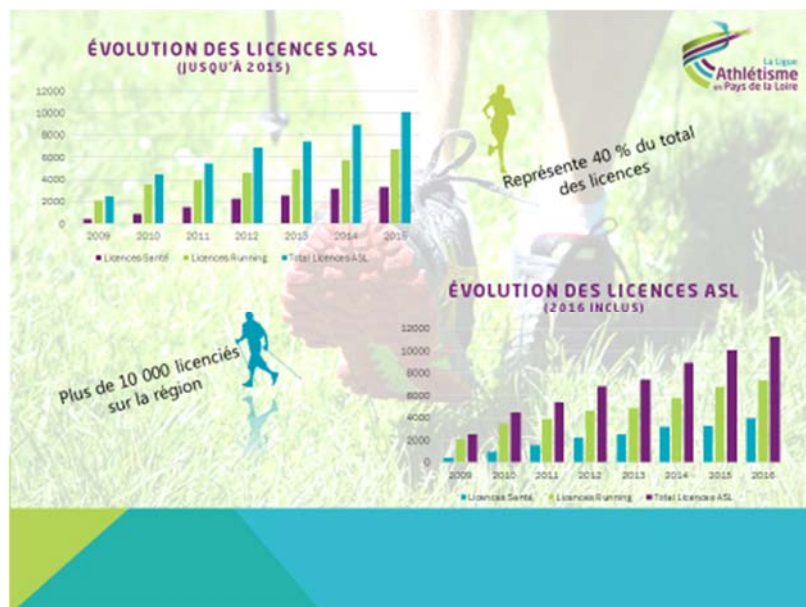
Logos: La Ligue Athlétisme en Pays de la Loire, FFA, Marche Nordique, COACH Athlé Santé, MédicoSport-Santé.

1. POINT INFO

a) Points licences ASL

La diapo ci-dessous présente la progression des licences Santé et Running sur 8 ans. L'ASL représente 41% du total de nos licences, sachant que la compétition en représente 40%. L'équilibre se maintient entre les deux formes de pratique.

Ligue	Licences Santé	Licences Running	Total licences ASL	Total licences	
2015	3 298	6 751	10 049	24 683	40 %
2016	3 935	7 333	11 268	27 129	41 %
FFA	Licences Santé	Licences Running	Total licences ASL	Total licences	
2015	23 760	52 552	76 312	284 377	27 %
2016	25 143	58 221	83 364	302 693	28 %



b) Documents FFA : le « Guide de Développement ASL en Clubs »

Cela fait maintenant 1 an que le « Guide de Développement ASL en Clubs » est paru. Dès sa parution, un mail a été envoyé aux Clubs et Comités. Ce document est bien constitué et des éléments concrets sont proposés aux Clubs. Ceci étant, peu de personnes se l'approprient.

D'après certains échanges, certains Clubs ne l'ont pas reçu, le document étant trop volumineux.

Proposition : le mettre en ligne sur le site internet et en informer les Clubs.
Continuer à communiquer sur ce guide.



c) Nouveaux concept FFA « Nordic'Fit »

« Nordic'Fit » est le nouveau concept de la FFA. Il cible les femmes et les hommes de tous les âges en se basant sur les bénéfices de la Marche Nordique.

Objectif : rajeunir la pratique en proposant des exercices en fractionné (effort / récupération - intensité et répétitions modulables), sous forme de circuit organisé en 6 ateliers, faisant travailler le renforcement musculaire.



d) Sport Santé - Labellisation des Clubs niveau 1

Pour l'année 2015, sur 4 vagues de labellisation, 23 de nos Clubs ont reçu le Label Sport Santé de niveau 1, ce qui représente 12% du total de nos Clubs (192). L'Athlétisme est la discipline la plus représentée.

La répartition par département est la suivante :

Loire-Atlantique : 8 Clubs

Maine et Loire : 4 Clubs

Mayenne : 3 Clubs,

Sarthe : 3 Clubs

Vendée : 5 Clubs.

La Ligue continue à informer les Clubs pour l'obtention de ce Label « niveau 1 »

Toutes les informations sont sur le site internet du CROS :

<http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr> dans « Labelliser une structure »

Sur ce lien, les conditions d'obtention et le calendrier à venir :

<http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr/label-sport-sante-1>



e) Le MédicoSport-Santé

Le document qui est paru en décembre 2015 est une 1^{re} ébauche. Il a été produit par le CNOSF (Commission médicale), en collaboration avec la SFMES (Société Française de Médecine et Exercice du Sport) et avec le soutien de la Fondation du Sport Français.

2 objectifs principaux :

- aider les médecins à la prescription non médicamenteuse,
- inciter les différents acteurs des réseaux sport et santé à se former.

Contenu : conditions de pratique d'une discipline sportive aptes à maintenir ou à améliorer la Santé dans le cadre de la prévention primaire, secondaire et tertiaire. Toute pathologie doit trouver son activité.

Antoine B. nous fait part que ce document n'a pas encore été diffusé dans les cabinets médicaux. Il paraît nécessaire d'informer et de former les médecins.

Proposition : organiser des formations pour les médecins généralistes et spécialistes car il n'y a pas de formation médicale continue sur cette thématique (il existe 1 DU, c'est tout).

Il précise que certaines mutuelles commencent à proposer des garanties dans le cadre de la pratique d'activité physique et sportive (prise en charge de séances).

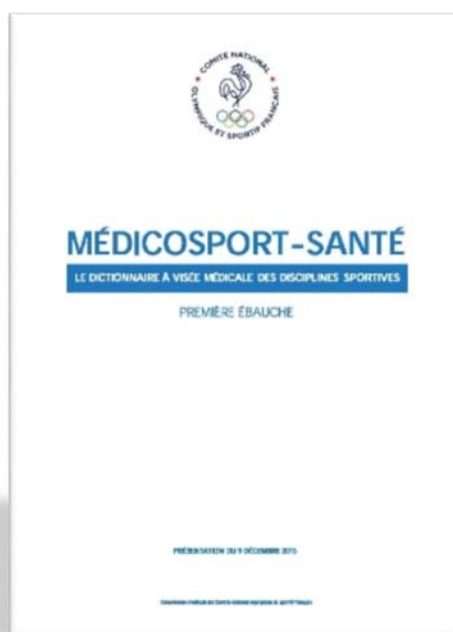
Proposition : les Clubs doivent être en contact avec des médecins locaux.

Jérôme V. rappelle qu'il faudra trouver une communication efficace auprès du corps médical et paramédical car ils sont « submergés » par l'information. Il rappelle également que les créneaux spécialement dédiés aux pathologies chroniques sont compliqués à mettre en place et manquent de financement pour l'instant.

Jean-Luc rappelle qu'il faudra bientôt également impliquer les élus politiques et leur faire savoir ce que l'on met en place.

Dominique L. précise que dans le cadre des Labels régionaux 2 et 3 Sport Santé, il est nécessaire de travailler avec des professionnels et de par exemple, faire appel à des STAPS.

Proposition : il serait intéressant de cibler des associations de patients en parallèle des réseaux de médecins. Il est nécessaire également de valoriser ce que l'on fait et que cela soit identifiable pour le grand public pour répondre à la question suivante « qu'est-ce qu'on fait à Nantes (ou à tel endroit) pour les personnes atteintes de pathologies chroniques » ?





2. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT ASL

a) Bilan 2015

- ☛ 4 années de conventionnement avec les Clubs et Comités, avec une évolution chaque année.
- ☛ Rappel des lignes budgétaires en fonction des publics :
 - les Jeunes avec Diagnoform,
 - les personnes atteintes de pathologies chroniques,
 - les personnes âgées,
 - les actifs en entreprise et les agents de la fonction publique,
 - les personnes en situation de handicap,
 - mise à disposition des CAS par les Clubs.
- ☛ Concernant les frais de déplacement, envoyer la circulaire financière aux Clubs dès parution.
- ☛ 2 conventions sont à faire pour 2 nouveaux Clubs (Saint-Barth. Athlé et ASEC La Pommeraye).
- ☛ Proposition : améliorer certaines lignes budgétaires
 - les Jeunes avec Diagnoform : garder cette ligne budgétaire ?
 - les personnes en situation de handicap,
 - les actifs en entreprise et les agents de la fonction publique,
 - les personnes atteintes de pathologies chroniques.
- ☛ Proposer la convention 2017 dès le mois de novembre (dépend des subventions effectivement versées).
- ☛ Les CAS rencontrent des difficultés dans leur formation continue (thématiques, déplacements...).

b) Bilan par type de public

- ☛ DIAGNOFORM : 310 courriers envoyés en septembre 2015 pour un peu plus de 2 000 jeunes testés.
 La FFA ne finance plus les coûts de connexions (1,20 e TTC par connexion) depuis 2015.
 Remarques : nous manquons de suivi des jeunes après les tests (suivi effectué par les professeurs d'EPS).
 Question : poursuite sur 2017 ou non ?
 Proposition : prendre rendez-vous avec l'IPR EPS pour lui faire un bilan, prendre connaissance de ses souhaits, remarques et reconduire le dispositif ou non.

🍃 Pathologies Chroniques : entre 250 et 300 personnes encadrées par nos CAS en 2015.

La Ligue développe ses relations avec le RESEP Pays de la Loire et travaille avec ce réseau pour proposer une formation (une fois par an) à destination des éducateurs sportifs pour encadrer des personnes atteintes de sclérose en plaques.

🍃 Personnes de + de 60 ans :

- + de 60 autonomes : progression constante des licences loisir Santé et loisir Running.
- + de 60 en perte d'autonomie : 70 personnes encadrées par nos CAS.

Le LMA 72 développe son action auprès des personnes âgées au sein des EPHAD : intervention des CAS dans 7 établissements accueillant ce public, avec l'appui d'un médecin. L'ARS aide financièrement ce projet.

Le CD 85 poursuit son action avec l'ADMR de Vendée : intervention auprès des personnes qui ne sont pas en établissement mais souvent isolées.

Organisation d'un jeu de loi géant avec des ateliers sur l'activité physique et sur la nutrition.

Proposition : réunir un groupe de travail pour initier des actions adaptées aux personnes âgées (si ce public est une priorité pour 2017 et l'olympiade à venir).

🍃 Actifs en entreprise et agents de la fonction publique : des interventions en entreprise existent (RCN par exemple) mais le plan d'action Ligue n'est pas encore défini. Une « plaquette entreprises » est en cours de réalisation, l'objectif étant de proposer une offre de pratique adaptée aux salariés.

🍃 Public en situation de handicap : 14 demandes de Clubs (180 licences avec une majorité FFSA).

Une journée destinée au handicap a été organisée en novembre 2015, avec la présence et intervention :

- de la DRJSCS,
- des 2 fédérations représentatives (Handisport et Sport Adapté),
- de 3 Clubs qui accueillent ce type de public.

Nous avons eu de très bons retours de cette journée.

c) **Conventionnement 2016**

🍃 Les modifications dépendront des orientations 2017 et des publics cibles prioritaires de la Ligue sur la prochaine Olympiade. Cf. diapo « perspectives à venir ».

Remarques : améliorations à apporter au niveau de certains publics comme les actifs en entreprises et agents de la fonction publique, les personnes atteintes de pathologies chroniques (réseau santé à développer) et les personnes porteuses et du handicap.

🍃 2 nouvelles conventions seront proposées cette année : ASCSB Athlétisme (Saint-Barthélemy) et ASEC La Pommeraye, du fait de l'arrivée de 2 nouveaux Coachs Athlé Santé.

🍃 La convention 2016 n'est pas encore écrite (dépendra des subventions de nos partenaires institutionnels).



3. POINT SUR NOS CAS ET EMN

a) Les Coachs Athlé Santé (CAS)

Effectifs et formations

- 🍏 En 2015, nous avons sur notre territoire, 13 CAS employés dans 7 clubs (10 CAS) et 2 CD (3 CAS).
- 🍏 4 CAS dans le 44, 1 dans le 49, 2 CAS dans le 53, 4 CAS dans le 72 et 2 CAS dans le 85.
- 🍏 Nous perdons 2 CAS en 2015 (1 Label a été retiré à Karine LEGRIS et Mickaël CHENAIS quitte le LMA 72).
- 🍏 Arrivée de 2 CAS (Marion HERAULT et Mickaël MORILLON), issus de la formation 2016.
- 🍏 1 éducateur sportif de l'ACLR (Matthieu DUDIT-GAMANT) n'a pas été reçu en 2015 : accompagnement de la Ligue proposé lors de la visite de Club. Préconisation préalable : un travail doit être fait par le Club afin de formaliser son projet d'association dont l'ASL fera partie intégrante. Le poste du CAS et ses missions découleront de ce projet, des besoins et des objectifs identifiés.
- 🍏 Proposer des formations régionales aux CAS qui feraient office de prorogation. Travailler également sur le binôme CAS/Président ou élu dirigeant. Les regrouper au moins une fois par an.

Rassemblement régional 2015

- 🍏 Pas de rassemblement en 2015.
- 🍏 Nécessité d'organiser un rassemblement des CAS en 2016. Le contenu de ce rassemblement reste à définir. Profiter de cette occasion pour que les CAS puissent être prorogés pour les CAS (octobre ou novembre). Exemple de contenu « comment vendre son offre de pratique ? » (démarche commerciale), « Créer ensemble, une plateforme régionales pour les CAS et les EMN »...

Formation continue nationales 2016 - L.A Rhône-Alpes

15 et 16 octobre 2016 (Déca Spirit) - 5 et 6 novembre 2016 (Spécial Trail). Ces formations peuvent être prises en charge par l'OPCA du Club employeur.

Projet de plateforme régionale

- 🍏 Constat : les actions de Ligue et les activités ASL dans les clubs ne sont pas valorisés.
- 🍏 Objectifs : valoriser, rendre visibles les activités de la Ligue et des Clubs, partager des expériences, des contenus de séances, des activités diverses...

b) Les Entraîneurs de Marche Nordique (EMN)

La proposition (en 2015) de créer un **réseau régional des EMN** est toujours d'actualité.

Constat : les EMN sont parfois seuls dans les Clubs, n'échangent pas entre eux et proposent toujours le même contenu de séance et le même parcours.

Objectifs : créer et dynamiser le réseau des EM. Faire en sorte que les EMN se rencontrent, partagent leurs expériences et leurs activités.

Nécessité de proposer rapidement des événements et formations à destination des EMN car beaucoup sont en fin de période de diplôme.

Reste à savoir comment et quelle action mettre en place. Proposition : organiser un rassemblement des EMN, une journée spécifique comptant pour leur prorogation qui reste parfois une problématique. Se servir de cette journée pour leur prorogation.

2 cas de figure :

- 👉 les Clubs avec un CAS : possibilité de dynamiser une ETC (équipe technique de Club) pour accompagner les EMN et les répondre à leurs besoins.
- 👉 les Clubs sans CAS : identifier les EMN, connaître leurs besoins, solliciter l'appui d'un CAS (proche géographiquement) en cas de besoin, constitution d'un fichier de contacts commun, identifier le nombre de marcheurs en Clubs. Les entraîneurs MN souhaitent être identifiés en tant que tel (tenue comme les CAS ?).



4. COMMUNICATION SPECIFIQUE ASL

Un tableau Excel faisant état des besoins en communication ASL est présenté. Il présente également les différents supports en cours.

a) Chemise Ligue partenaires

La fiche ASL a été faite. La chemise est en cours d'impression.

b) Chemise spécifique ASL

Proposition : format spécifique (plus petit format que la Chemise partenaires, mais toujours avec un système de fiches. Créer une chemise spécifique ASL avec des fiches dédiées uniquement à l'ASL (politique fédérale, politique de Ligue, activités, encadrement, actions de Ligue, de Clubs...).

c) Annuaire des Clubs

L'annuaire régional ASL / handicap est en cours de réalisation.

d) Site internet

La page spécifique ASL du site de la Ligue est à créer et à mettre à jour régulièrement.


e) Vidéo promotionnelle ASL

L'étude pour la production d'une vidéo ASL est toujours en cours auprès de France 3, d'entreprises de production, d'association traitant la vidéo et de certaines écoles.

Constat et proposition : notre réseau interne (FFA - Ligue - CD - Clubs - licenciés) et externe (grand public, partenaires...) n'est pas assez informé de nos actions et événements.

Nécessité de valoriser les actions de Ligue et des Clubs par différents supports et de le faire rapidement pour être identifié par nos cibles et avoir une visibilité régulière. Cette communication doit devenir une priorité.



- 🌱 Objectifs plaquette 
- 🌱 Pourquoi la RSE
- 🌱 Conception / Réalisation



f) Plaquette entreprises



La plaquette

🌱 Intention : produire une plaquette à destination des entreprises « Sport et activité physique en entreprise », en privilégiant l'axe RSE (responsabilité Sociétale des Entreprises).

🌱 Objectifs :

- trouver des partenaires et les fidéliser,
- sensibiliser et convaincre les entreprises du bien-être au travail grâce au sport et à l'activité physique,
- informer tous nos réseaux de la démarche (partenaires actuels et potentiels, réseaux santé, social...),
- aider nos Clubs à mettre en place cette démarche,
- informer et sensibiliser le "public entreprises" à l'Activité Physique et Sportive et à ses bienfaits.

🌱 Contenu : texte, photos, schémas

Présentation de l'offre de pratique ASL adaptée au milieu du travail : entreprises et fonction publique.

🌱 Cibles :

- partenaires actuels et potentiels (institutionnels et privés),
- dirigeants des CD et Clubs,
- éducateurs sportifs professionnels et bénévoles,
- réseau social et médico-social,
- réseaux santé,
- grand public.

🌱 Format et dimensions : plaquette 3 volets de 14,85 cm x 21 cm (6 pages).

L'impression se fera par une société extérieure. Le contenu a été présenté fin juin 2016.

La proposition graphique sera proposée fin août 2016.



La démarche

- ✔ Pourquoi l'axe RSE ? Parce que cela « parle » aux entreprises.
- ✔ Définition : contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable aussi bien dans leurs activités que dans leurs relations à autrui. 3 domaines sont concernés : environnemental, sociétal et social.
- ✔ « Faire du business ou du management comme on le faisait avant » ne fonctionne plus sur le plan social et sociétal.
- ✔ La RSE est une innovation sociale qui permet la prise en compte de certaines valeurs.
- ✔ Le sport et l'activité physiques et sportives sont assimilés aujourd'hui à :
 - un outil de gestion,
 - un levier d'insertion professionnelle,
 - un des moyens d'amélioration de la Santé et du bien-être au travail.



Exemples de photos





5. LES VISITES DE TERRAIN

a) Relations FFA

Visite de la FFA à la Ligue - le 14/09/15

Présence de Philippe BOIDE (Directeur des nouvelles pratiques) et Doudou SOW (Responsable du réseau national CAS), de Jean-Luc LANOE et Laurence DURAND.

Déroulement :

- objectifs FFA : découvrir « pourquoi » l'ASL se développe très bien en Pays de la Loire et échanger avec des Clubs de différentes tailles, qui développent l'ASL (pourquoi cela fonctionne, pourquoi cela ne fonctionne pas ?),
- matinée : présentation du Plan de Développement ASL et des actions qui en découlent, échanges,
- après-midi : échanges avec les Clubs présents (AC Saint-Herblain, Littoral 44, Herbauges, RCN...

Visite de la Ligue à la FFA - le 08/04/16

Présence de Martine PREVOST (Vice-Présidente, en charge de l'ASL) Philippe BOIDE (Directeur des nouvelles pratiques), Doudou SOW (Resp. du réseau national CAS), de J.L LANOE et L. DURAND.

Déroulement :

- objectifs FFA : faire un point ASL et travailler sur l'avenir. Mettre en cohérence le plan fédéral ASL et les actions de Ligue.
- 3 axes prioritaires pour la FFA : développer l'offre, promouvoir l'ASL auprès de cibles potentielles, animer les réseaux CAS et des chargés de développement dans les Ligues.
- matinée : échanges entre Martine, Philippe et Jean-Luc et échanges entre Doudou et Laurence. Réunion des 2 groupes pour établir le bilan des échanges.
 - après-midi : participation à la Commission nationale ASL (chiffres ASL, bilan des journées nationales, recensement des commissions régionales ASL sur le territoire et dans les missions de chacune pour établir un état des lieux, obligation pour les Ligue d'avoir une Commission ASL avec une charte de fonctionnement, proposition de création d'un fichier de circuits de Marche Nordique...).

b) Visites Clubs et Comités

2 visites en 2015 : 15 décembre 2015 (ASEC La Pommeraye) et 28 avril 2015 (CD 85).

Visites 2016 à prévoir : CAP Saumurois, ACLR, EANM (23/06/16), Saint-Barth Athlé...

c) Initiatives du RCN

Organisation d'une soirée Sport Santé (29/06/2016) : au CHU Nantes, réunion de plusieurs médecins, Martine PREVOST, Daniel MURAIL... Objectif : promouvoir l'activité physique chez les patients. D'autres réunions suivront. Un plan d'action devrait se mettre en place à la suite d'un état des lieux pour identifier ce qui se fait déjà. Jean-Luc LANOE souhaite également y intégrer les élus politiques.



6. LE FINANCEMENT DE L'ASL - Appels à projets

a) Bilan 2015

- ☛ Baisse des subventions CNDS et maintien des subventions de la Région.
- ☛ Baisse de la subvention ARS.

☛ Conseil Régional :	3 actions :	<ul style="list-style-type: none"> - Handicap : 5 000 euros - ASL Diagnoform : 6 000 euros - Développement ASL : 4 000 euros 	}	15 000
☛ CNDS :	2 actions	<ul style="list-style-type: none"> - Sport Santé 5 000 euros Préservation santé du sportif et santé par - Sport et Handicap 500 euros 	}	le sport 5 500 euros.
☛ ARS :	1 action	<ul style="list-style-type: none"> - Pathologies Chr. 3 000 euros 	}	

Concernant les personnes âgées, l'ARS a lancé l'appel à projet 2015 uniquement pour les établissements, qui feront appel à des associations sportives pour mettre en place de l'activité physique au sein des EPHAD. Le bilan ARS 2015 reste à faire.

b) Actions 2016

Handicap : définir un véritable projet handicap et mettre en place des actions concrètes pour aider les Clubs à accueillir une personne en situation de handicap. Nécessité d'aller au-delà du remboursement de la double licence. Mettre à jour les conventions régionales FFSA et FFH, garder le « noyau dur » (réuni en novembre 2015 pour la journée handicap).

Faire de la sensibilisation et promotion territoriale en collaboration avec les CD (rencontrer les Clubs).

Communication ASL : mettre en avant nos actions de Ligue et celles des Clubs (valorisation).

Événements : organisation de journées à destination de publics différents en fonction des besoins des différents acteurs : réseaux santé (médical et paramédical), réseau handicap (Clubs, CD FFSA, FFH), réseau des entraîneurs bénévoles et professionnels (Coachs Athlé Santé et entraîneurs de Marche Nordique), journée entreprises, séminaire ASL...

Proposer de nouvelles actions auprès de publics cibles comme les actifs en entreprises et agents de la fonction publique, les personnes atteintes de pathologies chroniques.

Pas d'appel à projet ARS pour 2016 car il concerne les publics en difficulté sociale et économique.



7. LES PERSPECTIVES A VENIR 2017 et prochaine Olympiade

a) Structuration, rôle, missions et organisation de la Commission

Désormais, la FFA impose la création d'une Commission ASL pour les Ligues. Nous concernant, la Commission existe mais n'est pas vraiment active, elle se réunit une fois par an. Dans ce cadre, la FFA proposera une Charte de fonctionnement afin d'aider les Ligues à se structurer.

Il serait intéressant de revoir la composition, le fonctionnement, le rôle de chacun, la communication interne, la détermination d'un budget de fonctionnement et d'actions...

Proposition sur les missions de la Commission :

- mise en place de la politique fédérale et des actions ASL prioritaires,
- être à l'initiative d'actions de développement / événementielle (ex : journée sport en entreprise),
- bien connaître son territoire (offre de pratique des Clubs, encadrement par les CAS et EMN...),
-

Exemple d'objectifs stratégiques :

- développer l'ASL sur le territoire ligérien,
- aider au maintien de l'emploi des CAS et impulser des créations de poste (professionnalisation),
- rendre les actions de ligue et des clubs visibles (communication ASL),
- intégrer certains secteurs comme la Santé, le social, l'entreprise...

Définir également des objectifs intermédiaires et opérationnels.

Proposition Dominique LE RAY : harmoniser notre « offre CAS » et avoir un socle commun pour marquer notre valeur ajoutée et pour que le grand public s'y retrouve. L'idée serait d'avoir une même base ou une « offre unique » dans les Clubs qui ont des CAS. Nous pouvons également harmoniser l'offre spécifique « Marche Nordique » avec une adaptation d'allures qui conviendrait au plus grand nombre (démarche marketing - adaptation aux besoins).

b) Les priorités à venir

Il est important de se donner des priorités (axes prioritaires ASL pour la prochaine Olympiade et pour 2017).

Précision : la prochaine échéance pour la présentation de nos actions 2017 est en octobre 2016 (convention d'objectifs de la Région).

Définir si la catégorie « jeunes » entre dans le plan de développement ASL. Pour la FFA, c'est un secteur à part, bien identifié et avec des objectifs précis.

Bilan des propositions : dépendront du nouveau projet de Ligue et des priorités données au projet ASL.



Structuration de la Commission régionale ASL (CR ASL) / Rôles et missions

- saisir l'opportunité de la nouvelle équipe pour restructurer la Commission
- définir des priorités pour 2017 et la prochaine Olympiade,
- s'appuyer sur la « charte de fonctionnement » des Commissions régionales ASL que la FFA proposera,
- revoir la composition et le rôle de chacun,
- définir des priorités pour 2017 et la prochaine Olympiade,
- réunir la CR ASL 2 à 3 fois par an, avec des objectifs clairement définis, des axes prioritaires de travail,
- le poste de chargé de développement doit évoluer également (consacrer un plein temps à l'ASL)



Les futures orientations de la politique ASL

- l'ASL devra avoir une place importante dans les prochaines orientations de la Ligue,
- axes prioritaires à déterminer.



Communication spécifique ASL

- plaquette entreprises à finaliser et à utiliser en prospection pour des partenaires ASL potentiels,
- continuer d'étudier l'opportunité d'une vidéo ASL et concrétiser ce projet,
- produire l'annuaire régional ASL/handicap,
- proposer des « événements Ligue » pour être plus visible (ex. : journées entreprises),
- mettre des documents sur le site, à disposition des Clubs (ex. : guide de développement ASL FFA),
- proposer une chemise ASL spécifique de type « chemise partenaires »,
- valoriser nos actions ASL de Ligue et les activités ASL des Clubs pour qu'elles soient identifiables par le grand public
- créer et faire vivre la page du site internet ASL.



Orientations prioritaires :

- développer le Sport Santé :
 - faire une communication adaptée et efficace auprès du corps médical et paramédical,
 - informer les médecins de l'efficacité de l'offre ASL et les convaincre de la qualité de l'offre,
 - leur proposer des formations sur le sport santé en général et sur l'ASL en particulier,
 - inciter les Clubs à se rapprocher des médecins locaux pour la mise en place d'un projet ASL,
 - impliquer progressivement les élus politiques dans les projets ASL,
 - leur « faire savoir » ce que la Ligue et les Clubs mettent en place au niveau du sport santé,
 - cibler des associations de patients en plus des associations de réseaux de médecins.
- être à l'écoute des Clubs et des encadrants : Coach Athlé Santé et Entraîneurs Marche Nordique
 - aider à la pérennisation des postes de CAS et favoriser la création d'autres emplois de CAS,
 - proposer des formations régionales qui feraient également office de prorogation (CAS + EMN),
 - travailler sur le binôme CAS/Président,
 - créer une plateforme régionale CAS et EMN (échanges, contenus de séances, lieux de pratique...),
 - informer les Clubs ayant un CAS de la nouvelle circulaire dès parution pour faciliter la facturation,
 - établir un modèle de facture commun à tous les Clubs
 - maintenir le réseau des CAS et créer celui des EMN,
 - écrire la convention 2016 Clubs/CD/Ligue et proposer la convention 2017 dès fin décembre 2016.
- proposer et formaliser un projet Athlé et handicap à part entière, actualiser les conventions régionales avec la FFSA et la FFH,
- saisir l'opportunité du développement ASL pour convaincre les entreprises
- réunir un groupe de travail pour un futur projet avec les établissements (si axe prioritaire de la Ligue)



Questions :

- doit-on prolonger l'action « Diagnoform » auprès des lycées et CFA ? (RDV à prendre avec l'IPREPS),
- les personnes âgées en perte d'autonomie : cible prioritaire ou pas,
- le public jeune (baby Athlé, découverte) doit-il faire partie du plan de développement l'ASL ?
Pour information, la FFA sépare les jeunes de l'ASL dans les cibles ASL.

Prochaine réunion de la Commission : à la suite de la formalisation du nouveau projet de Ligue.